

A l'assemblée générale des
membres de l'association

LAUSANNE MARATHON

LAUSANNE

Affaire traitée par **Direction**

Lausanne, le 8 juin 2018/hl

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous informer que nous acceptons avec plaisir d'assumer les fonctions d'organe de révision statutaire de votre association pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019.

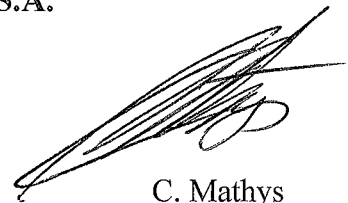
En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Ofisa S.A.



A. Cottier

Expert-réviseur agréé



C. Mathys

Expert-réviseur agréé

N° d'identification fédéral : CH-550-0.067.334-5

Ofisa S.A.